

Etude concernant le seuil de la reprise sans frais des déchets collectés sur les chantiers du bâtiment

Contexte et objectif

La REP PMCB se déploie depuis 2023 sur l'ensemble des canaux de la reprise sans frais : points de reprise, entrepôts des entreprises du bâtiment et les chantiers.

L'article R. 543-290-4 I 2° c du code de l'environnement prévoit que l'un de ces canaux de la reprise sans frais de déchets issus des chantiers du secteur du bâtiment est directement le chantier (construction, rénovation ou démolition) dès lors que la quantité de déchets produits par chantier est supérieure à 50 m³.

L'arrêté du 10 juin 2022 portant cahier des charges de la filière à REP PMCB, modifié par l'arrêté du 20 février 2024, précise quant à lui au paragraphe 3.9.2 *Seuil de reprise sans frais* qu'une étude portant sur le seuil de reprise sans frais des déchets collectés sur les chantiers, accompagnée d'une expérimentation portant sur au moins 2000 chantiers représentatifs, sera réalisée par les éco-organismes avant le 31 décembre 2024. Les résultats de cette étude pourront conduire le cas échéant les éco-organismes à proposer une modification du seuil.

L'OCAB, organisme coordonnateur de la filière REP PMCB pour laquelle 4 éco-organismes (Ecomaison, Ecominéro, Valobat, Valdelia) sont agréés par les pouvoirs publics, a lancé en ce sens la mise en place de l'expérimentation appelée « Étude Action » début 2024.

Les objectifs de l'étude action sont :

- De mesurer l'efficacité du dispositif de reprise sans frais depuis les chantiers en fonction des caractéristiques des chantiers ;
- D'en déduire, le cas échéant, les seuils pertinents d'éligibilité à la reprise sans frais des déchets depuis les chantiers en fonction des caractéristiques des chantiers ;
- De calibrer les moyens de sa mise en œuvre en fonction des réalités pratiques locales.

Éléments de cadrage méthodologique

L'OCAB souhaite apporter les éléments d'information suivants quant au cadrage de l'étude mentionnée plus haut.

Une sélection de 2 000 chantiers pour constituer deux échantillons de 1 000 chantiers à comparer

Afin de mesurer l'efficacité d'un soutien (et/ou pourvoi) portant sur la collecte/transport depuis les chantiers, l'étude action vise à comparer deux échantillons de 1 000 chantiers, dont l'un bénéficierait de ce soutien (et/ou pourvoi) et l'autre non.

Au sein de l'échantillon, les comparaisons s'effectueront sur des typologies de chantiers aux caractéristiques similaires, afin de ne pas biaiser les analyses.

Ainsi, le sous-ensemble des 1000 chantiers bénéficiant de la prise en charge du transport et le sous-ensemble des 1000 chantiers n'en bénéficiant pas, seront chacun décomposés (de la même façon) en plusieurs segments de différentes typologies. La définition de ces segments prendra en compte différents critères tels que :

- Catégorie de déchets de PMCB majoritaires (catégorie 1 ou catégorie 2)
- Type de chantiers : construction, rénovation, démolition
- Tranche de volume prévisionnel de déchets PMCB générés (<50 m³, 50 à 100 m³, 100 à 200 m³, >200 m³, etc.) – en s'appuyant sur une table de correspondance entre tranche de cubage et tranche de superficie en m² de chantier par catégorie de déchets et par typologie de chantier
- Milieu d'implantation (milieu dense, milieu moyennement dense, milieu peu dense...) – base classification INSEE à la commune
- Région géographique (Ile-France, autres régions hexagonales, DOM, etc.)
- Type de MOA (publique/privée)

A titre illustratif, sur ces bases, les 2000 chantiers à répartir au niveau France suivront le projet de plan d'échantillonnage décrit par les deux tableaux ci-après :

CHANTIERS GENERANT UNE MAJORITE DE DECHETS DE CATEGORIE 1 (1000 chantiers)		Chantiers <u>AVEC</u> un dispositif de reprise sans frais (500)			Chantiers <u>SANS</u> dispositif de reprise sans frais (500)		
Volume de déchets produits par le chantier	Type de milieu d'implantation	Chantiers construction	Chantiers Rénovation	chantiers démolition	Chantiers construction	Chantiers Rénovation	chantiers démolition
20-50 m3 Chantiers de construction : 650 à 1 600 m ² Chantiers de rénovation : 200 à 500 m ² Chantiers de démolition : 25 à 65 m ²	Communes denses	14	14	12	14	14	12
	Communes de densité intermédiaire	14	14	12	14	14	12
	Communes peu denses/très peu denses	14	14	14	14	14	14
	Sous-total 20 à 50 m3	42	42	38	42	42	38
51 à 100 m3 Chantiers de construction : 1600 à 3200 m ² Chantiers de rénovation : 500 à 1000 m ² Chantiers de démolition : 65 à 130 m ²	Communes denses	14	14	12	14	14	12
	Communes de densité intermédiaire	14	14	13	14	14	13
	Communes peu denses/très peu denses	14	14	14	14	14	14
	Sous-total 50 à 100 m3	42	42	39	42	42	39
101 à 200 m3 Chantiers de construction : 3200 à 6400 m ² Chantiers de rénovation : 1000 à 2000 m ² Chantiers de démolition : 130 à 260 m ²	Communes denses	14	14	12	14	14	12
	Communes de densité intermédiaire	14	14	13	14	14	13
	Communes peu denses/très peu denses	14	14	14	14	14	14
	Sous-total 100 à 200 m3	42	42	39	42	42	39
201 à 5000 m3 Chantiers de construction : 6400 à 160 000 m ² Chantiers de rénovation : 2000 à 50 000 m ² Chantiers de démolition : 260 m ² à 6400 m ²	Communes denses	15	15	11	15	15	11
	Communes de densité intermédiaire	15	15	11	15	15	11
	Communes peu denses/très peu denses	11	11	13	11	11	13
	Sous-total > 200 m3	41	41	35	41	41	35
> 5 000 m3 Chantiers de construction : > 160 000 m ² Chantiers de rénovation : > 50 000 m ² Chantiers de démolition : > 6 400 m ²	Communes denses	0	0	5	0	0	5
	Communes de densité intermédiaire	0	0	5	0	0	5
	Communes peu denses/très peu denses	0	0	5	0	0	5
	Sous-total > 5 000 m3	0	0	15	0	0	15
TOTAL		167	167	166	167	167	166

CHANTIERS GENERANT UNE MAJORITE DE DECHETS DE CATEGORIE 2 (1000 chantiers)		Chantiers <u>AVEC</u> un dispositif de reprise sans frais (500)			Chantiers <u>SANS</u> dispositif de reprise sans frais (500)		
Volume de déchets produits par le chantier	Type de milieu d'implantation	Chantiers construction	Chantiers Rénovation	chantiers démolition	Chantiers construction	Chantiers Rénovation	chantiers démolition
20-50 m3 Chantiers de construction : 280 à 700 m ² Chantiers de rénovation : 250 à 625 m ² Chantiers de démolition : 15 à 40 m ²	Communes denses	14	14	12	14	14	12
	Communes de densité intermédiaire	14	14	12	14	14	12
	Communes peu denses/très peu denses	14	14	14	14	14	14
	Sous-total 20 à 50 m3	42	42	38	42	42	38
51 à 100 m3 Chantiers de construction : 700 à 1400 m ² Chantiers de rénovation : 625 à 1250 m ² Chantiers de démolition : 40 à 75 m ²	Communes denses	14	14	12	14	14	12
	Communes de densité intermédiaire	14	14	13	14	14	13
	Communes peu denses/très peu denses	14	14	14	14	14	14
	Sous-total 50 à 100 m3	42	42	39	42	42	39
101 à 200 m3 Chantiers de construction : 1400 à 2800 m ² Chantiers de rénovation : 1250 à 2500 m ² Chantiers de démolition : 75 à 150 m ²	Communes denses	14	14	12	14	14	12
	Communes de densité intermédiaire	14	14	13	14	14	13
	Communes peu denses/très peu denses	14	14	14	14	14	14
	Sous-total 100 à 200 m3	42	42	39	42	42	39
201 à 5000 m3 Chantiers de construction : 2 800 à 70 000 m ² Chantiers de rénovation : 2500 à 60 000 m ² Chantiers de démolition : 150 m ² à 3 700 m ²	Communes denses	15	15	11	15	15	11
	Communes de densité intermédiaire	15	15	11	15	15	11
	Communes peu denses/très peu denses	11	11	13	11	11	13
	Sous-total > 200 m3	41	41	35	41	41	35
> 5 000 m3 Chantiers de construction : > 70 000 m ² Chantiers de rénovation : > 60 000 m ² Chantiers de démolition : > 3 700 m ²	Communes denses	0	5	0	0	5	0
	Communes de densité intermédiaire	0	5	0	0	5	0
	Communes peu denses/très peu denses	0	5	0	0	5	0
	Sous-total > 5 000 m3	0	15	0	0	15	0
TOTAL		167	182	151	167	182	151

Une remontée de données de la part des 2000 chantiers au service des analyses à conduire

Chaque chantier de l'échantillon devra fournir en fin d'opérations une grille renseignée (préformatée et fournie à l'avance) sur les données relatives aux déchets générés, leur mode de gestion, les modalités organisationnelles, les coûts.

Ces données serviront de base pour l'analyse de l'efficacité de la reprise sans frais et la pertinence du seuil associé. Elles comprendront les éléments prévisionnels décrits ci-dessous.

Caractéristiques du chantier <ul style="list-style-type: none">type de chantier, taille, localisation, densité du milieu, type de bâtiment (bureaux, logement...)	Modalités organisationnelles <ul style="list-style-type: none">nombre d'entreprises intervenant, présence de personnels dédiés au tri ou non, surface dédiée au trigestion des déchets par compte prorata ou avec ligne budgétaire identifié
Type de collecte <ul style="list-style-type: none">contenants utilisés, fréquence de rotation, schéma de collecte, remplissage des contenants, taux de foisonnement	Tonnages collectés par type de déchets <ul style="list-style-type: none">inertes en fractions minérales séparées, inertes en fractions minérales en mélange, cat 2 en collecte séparée, cat 2 en collecte conjointe, DND en mélange
Caractéristiques des sites d'accueil <ul style="list-style-type: none">typologies du site d'accueil (déchèteries, centre de recyclage, carrière...), localisation et distance au chantier, mode de valorisation	Coûts <ul style="list-style-type: none">de collecte et de transport et principaux déterminants du coût (en qualitatif)

Données prévisionnelles à remonter par le chantier dans le cadre de l'expérimentation

En complément, il est prévu que des entretiens qualitatifs soient réalisés sur un panel d'une quarantaine de chantiers en vue de compléter les enseignements.

Recrutement des chantiers pour constituer l'échantillon et temporalité

Les éco-organismes¹ sont en charge de recruter les chantiers pour constituer l'échantillon-cible, en mobilisant leurs propres canaux et via l'utilisation d'une fiche-type d'identité pour chaque chantier recruté. Un fichier de suivi régulier de la constitution de l'échantillon sera mis en place, afin de s'assurer que les chantiers recrutés permettent bien de répondre aux différents segments visés.

La fin de l'étude est prévue pour l'automne 2024. Seront privilégiés d'une manière générale pour l'expérimentation des chantiers actifs pendant la période de l'étude action,

- En visant en priorité lors du recrutement, des nouveaux chantiers qui démarrent bientôt et se terminent idéalement avant la fin de l'expérimentation, ou bien pour lesquels il y aura au moins une production de déchets sur la période de l'expérimentation avec au moins 1 phase terminée (curage, aménagement...)
- Tout en acceptant si cela s'avérait nécessaire, des chantiers déjà démarrés (voire déjà terminés) pour le cas exclusif des chantiers sans prise en charge du transport, dans la mesure où ces chantiers présenteraient la traçabilité suffisante (caractéristiques chantier, données déchets, coûts...).

¹ Pour plus d'information, voir : ECOMINERO (<https://www.ecominero.fr/>); VALOBAT (<https://www.valobat.fr/>); ECOMAISON (<https://ecomaison.com/>); VALDELIA (<https://www.valdelia.org/>)

Encadrement de l'étude, analyses et restitution des résultats

L'étude est encadrée par un comité de pilotage constitué de l'OCAB, des 4 éco-organismes agréés, de représentants des entreprises de travaux, de représentants des collectivités territoriales chargés de la maîtrise d'ouvrage, et de l'ADEME.

L'OCAB s'est entourée des services d'un groupement de bureaux d'études pour l'accompagner dans la réalisation de l'étude. Le groupement Terra-Elcimaï Environnement a été retenu après consultation. Il sera notamment en charge du suivi de la constitution de l'échantillon, de la consolidation et de l'analyse des données recueillies auprès des 2000 chantiers.

Une attention particulière sera portée au respect de la confidentialité des données individuelles qui seront exploitées. Une charte d'engagement de la confidentialité pourra être mise en place par le groupement et l'OCAB. Les analyses seront réalisées de manière agrégée (sans qu'il soit possible de remonter à l'identité nominative des chantiers ou acteurs), à un niveau permettant la préservation de l'anonymat, que ce soit en phase d'exploitation ou de restitution.

Les analyses à conduire porteront sur les performances de tri et collecte des déchets de PMCB et le rapport coût-efficacité. Elles viseront à :

- Calculer les indicateurs de performances définis au préalable ;
- Identifier, à travers une analyse statistique poussée, les facteurs d'influence et leur corrélation sur : 1/les performances de tri et collecte et 2/les coûts de collecte et transport.
 - Facteur de l'effectivité de la reprise sans frais ;
 - Autres facteurs d'influence que la reprise sans frais (exemples : types de chantiers, milieux géographiques, éloignement des exutoires, intégration de lots contractuels liés au tri sur chantier...). Ceci afin d'évaluer précisément l'impact de la reprise sans frais sans que les conclusions sur cette dernière ne soient biaisées par l'impact d'un facteur autre.
- Fournir la matière nécessaire à l'évaluation de la pertinence de la reprise sans frais et à la proposition d'un nouveau seuil d'éligibilité à la prise en charge de la collecte et du transport des déchets de PMCB sur chantiers.